

Travail en Hauteur et Port du harnais

Durée : 7 h	vendredi 11 septembre 2026	Lieu : CAPEB 16 24 Rue Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME
----------------	----------------------------	--

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable): **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 240 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	<u>Non Adhérents CAPEB</u> + Frais administratifs de 90 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	0 €	90 €
Autres stagiaires	240 €	330 €

* Frais administratifs offerts aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au **FAFCEA, joindre svp :**

➤ une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

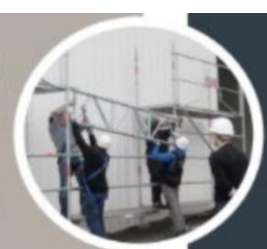
Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.



PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Échafaudages, Travaux en hauteur,
SST, Habilitations électriques



Travail en Hauteur et Port du harnais

Objectifs de formation

- Connaître et identifier les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître et maîtriser les principes de sécurité
- Choisir les moyens de prévention et de protection
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Utiliser les équipements de protection individuelle

Programme détaillé

Partie théorique :

- Le Travail en hauteur : définition et risques
- Statistiques
- La réglementation (décret du 1er septembre 2004 - art. R 4323-61)
- Démarche préalable
- Technologie (différencier les types de matériels pour faire les bons choix)
- Les règles de sécurité
- La notice d'utilisation
- La ligne de vie
- Le secours
- Conclusion
- Mise en situation pratique au moyen de photo et vidéos

Test théorique

Partie pratique :

- Lire les marquages
- Choix des EPI en fonction de la situation de travail
- Contrôle des EPI
- Mise en place correcte du harnais
- Bonne utilisation des EPI, respect du facteur de chute minimum
- Calcul du tirant d'air et cône de sécurité
- Contrôle visuel d'un point d'ancrage ou choix d'une structure d'accueil du point d'ancrage
- Attacher l'outillage et les charges
- Mise en place d'une ligne de vie et utilisation

Evaluation pratique

les + de la formation

- 50 % de pratique
- Maîtriser son matériel, gagner en efficacité

✓ **Durée:** 1 jour - 7 heures

✓ **Public visé:**

Toute personne appelée à travailler en hauteur

✓ **Pré-requis:**

- Comprendre le français
- Etre âgé(e) de plus de 18 ans.
- Absence de restriction médicale aux travaux en hauteur.

✓ **Animation:**

La formation est assurée par un formateur du GIFT (Groupement des Indépendants de la Formation Technique), qualifié et expérimenté

✓ **Moyens pédagogiques:**

- Transparents et présentations informatiques ;
- Expériences ;
- Films vidéo ;
- Documents stagiaires.

✓ **Moyens techniques:**

- ligne de vie
- harnais
- casque
- gants

✓ **Evaluation et sanction de la formation:**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment